

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

WARLAND Geneviève : « L'Histoire de l'Europe de Henri Pirenne : Genèse de l'œuvre et représentation en miroir de l'Allemagne et de la Belgique », in *Textyles. Revue des Lettres belges de langue française*, nr. 24 : Une Europe en miniature? (éd. par H.-J. Lope et H. Roland), 2004, p. 38-51.

http://digistore.bib.ulb.ac.be/2011/noncat000028_000_f.pdf

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle est mise à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles avec l'accord de l'auteur.

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>



Geneviève WARLAND

Facultés universitaires Saint-Louis

**L'Histoire de l'Europe de Henri Pirenne :
Genèse de l'œuvre et représentation en miroir
de l'Allemagne et de la Belgique**

Le livre dont il est question a été rédigé dans des conditions très particulières¹¹⁵. L'éminent médiéviste et historien de la Belgique, Henri Pirenne, professeur à l'université de Gand, s'opposait, en accord avec la majorité de ses collègues, à la réouverture, par l'administration allemande de Belgique occupée¹¹⁶, de l'université fermée sur décision du Conseil Académique à l'automne 1914. Le 16 mars 1916, un officier se présenta vers 9 heures du matin Rue Neuve Saint-Pierre au domicile de Henri Pirenne et le somma de le suivre à la *Kommandantur*. Quelques heures plus tard, une voiture l'emmenait vers l'Allemagne. Un sort analogue fut réservé à un autre professeur : Paul Fredericq, spécialiste de l'histoire des Pays-Bas

sous l'Inquisition et de la littérature néerlandaise¹¹⁷. Fredericq et Pirenne étaient, en effet, considérés par le gouvernement allemand d'occupation comme l'« âme de la résistance »¹¹⁸ au sein de l'université.

Pirenne fut interné le 18 mars 1916 dans le camp d'officiers de Crefeld. Prisonnier de guerre, il fut ensuite transféré au camp de Holzminden où il resta environ deux mois (du 12 mai 1916 au 28 août 1916). Sous la pression internationale¹¹⁹, et vraisemblablement aussi grâce à l'intervention d'historiens allemands¹²⁰, les autorités décidèrent d'accorder à Pirenne un traitement lui assurant des conditions de travail mieux adaptées à la poursuite de ses recherches. Ils lui laissèrent le choix de la ville universitaire.

¹¹⁵ PIRENNE (Henri), *Histoire de l'Europe. Des invasions au XVIe siècle*. Alcan — Nouvelle Société d'éditions, Paris-Bruxelles, 1936. L'ouvrage sera repris dans la suite de l'article par l'abréviation HE. Sur la genèse de l'ouvrage, cf. LYON (Bryce), *Henri Pirenne. An intellectual biography*. Ghent, 1971, 477 p. (pour la résistance et la captivité de Pirenne, voir p. 197-276) ; VIOLANTE (Cinzio), « Henri Pirenne e la grande guerra », dans *La cultura*, XXV, 1987, p. 308-342 et idem, *La fino della 'grande illusione'. Uno storico europeo tra guerra e dopoguerra, Henri Pirenne (1914-1923). Per una rilettura della «Histoire de l'Europe»*. Bologna, Società editrice il Mulino, 1997, 411 p.

¹¹⁶ Dans le but de se concilier les sympathies flamandes, l'occupant souhaitait la réouverture de cette université, jusque là francophone, en langue flamande. Celle qu'on appela la *Von-Bissing Universiteit* inaugura sa courte existence le 16 octobre 1916 avec un petit nombre d'étudiants et d'enseignants. Voir DE SCHAEPRUIJVER (Sophie), *De groote oorlog. Het koninkrijk België tijdens de eerste oorlog*. Amsterdam-Antwerpen, Atlas, 1997, p. 159sq.

¹¹⁷ PIRENNE (Henri), « Notice sur Paul Fredericq », dans *Annuaire de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts*, XC, 1924, p. 311-352

¹¹⁸ Voir STENGERS (Jean) & GUBIN (Eliane), *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918*, tome 2: *Le grand siècle de la nationalité belge de 1830 à 1918*. Bruxelles, éditions Racine, 2002, p. 174.

¹¹⁹ Les lettres exigeant la libération de Henri Pirenne et de Paul Fredericq émanant de chefs de gouvernement tels que le Président Wilson, de diplomates de différents pays de même que du pape sont conservées dans le *Fonds Henri Pirenne* aux Archives de l'Université de Bruxelles (*Correspondance de captivité*). Voir aussi LYON (Bryce et Mary), *The 'Journal de guerre' of Henri Pirenne*. Amsterdam-New York-Oxford, North Holland publishing Company, 1976, p. 2.

¹²⁰ VIOLANTE, *La fino della 'grande illusione'. Uno storico europeo tra guerra e dopoguerra, Henri Pirenne (1914-1923)*, op. cit., p. 39 et p. 79 où Violante précise que l'intervention des historiens allemands en faveur de Pirenne et Frédéricq s'explique par leur conscience de caste dépassant les frontières.

Cependant, ce dernier ne souhaitait pas quitter le camp¹²¹. C'est finalement de force qu'on l'emmena vers Iéna où Paul Fredericq le rejoignit.

Le séjour à Iéna fut à nouveau de courte durée (du 28 août 1916 au 29 janvier 1917) : les deux collègues, accusés dans leur correspondance d'« avoir méconnu l'hospitalité qui leur était accordée »¹²² et d'intriguer contre l'Allemagne, furent séparés et relégués dans la solitude de bourgades de province. C'est ainsi que Pirenne se retrouva en Thuringe dans la petite ville médiévale de Creuzburg à quelques kilomètres d'Eisenach. Il y passa les vingt-deux derniers mois de sa captivité et y rédigea son *Histoire de l'Europe* :

Pourquoi n'essayerais-je pas d'esquisser ici, dans ses grandes lignes, ce qui pourrait être une « Histoire de l'Europe » ? Le manque de livres ne peut me gêner beaucoup puisqu'il ne s'agit que d'une large ébauche. J'y avais déjà pensé à Iéna et je prenais des notes. Il me semble que je voyais se débrouiller certains traits. En tous cas, ce sera une occupation. Je ne sais plus penser, me semble-t-il, que bien faiblement et ma mémoire a certainement décliné. Mais peut-être l'effort me fera-t-il quelque bien. L'essentiel est de tuer le temps et de ne pas me laisser tuer par lui (avant-propos à l'HE, 31 janvier 1917).

Genèse de l'Histoire de l'Europe

Qu'en est-il des conditions dans lesquelles Pirenne travailla à cette œuvre que d'aucuns considèrent comme son chef-d'œuvre¹²³ ? Nul ne conteste qu'un certain abattement et une amertume dus à la guerre, à l'isolement par rapport à sa famille et à sa séquestration au sein du « peuple ennemi » ne pèsent sur celle-ci¹²⁴. C'est d'ailleurs ce que traduit l'image de l'Allemagne, inédite chez Pirenne, qui se dégage de la relecture de *l'Histoire de l'Europe*. Néanmoins, il convient de démêler dans les circonstances mêmes de rédaction ce qui relève de ce que l'on pourrait appeler « une mythification héroïque »¹²⁵ et ce qui traduit le contexte authentique. La controverse, s'il est permis d'utiliser ce mot, tourne autour de l'emploi ou non, par Pirenne, de littérature au moment de la rédaction de *l'Histoire de l'Europe*.

Le premier camp, composé de contemporains de Pirenne, insiste sur l'absence complète de recours à des connaissances livresques autres qu'« un petit manuel provenant de l'école du village »¹²⁶. *L'Histoire de l'Europe*, ouvrage dense de près de 500 pages, ne serait donc que le fruit de la vaste mémoire et du puissant travail de réflexion de l'historien arrivé à l'âge de la maturité¹²⁷. Tel est ce qui ressort des comptes rendus parus dans les années qui suivent la publication de *l'Histoire de*

¹²¹ Pirenne rapporte qu'il préférerait rester au camp parmi ses compatriotes et les alliés qu'isolé parmi l'ennemi. Les tâches qu'il y exerçait (cours et fonctions au bureau de bienfaisance) lui paraissaient plus utiles que d'avoir la possibilité de se consacrer à sa recherche personnelle (PIRENNE, « Souvenirs de captivité », dans *Revue des deux Mondes*, LV, 1920, p. 559).

¹²² *Ibid.*, p. 839.

¹²³ Tel est le jugement de Léon Van der Essen : « Ce livre est incontestablement le chef-d'œuvre du maître » (dans *Cassandra*, 31 octobre 1936, reproduit dans *Henri Pirenne. Hommages et souvenirs*, Bruxelles, Nouvelle Société d'Éditions, t. 2, 1938, p. 347). Voir les compte rendus élogieux de Marc Bloch et des autres critiques de l'époque, dont les noms sont mentionnés ci-dessous.

¹²⁴ Voir les compte rendus de *l'Histoire de l'Europe*. Voir aussi LYON, *The 'Journal de guerre' of Henri Pirenne, op.cit.* La partie publiée concerne la captivité de Pirenne jusqu'au moment où Paul Fredericq le rejoint à Iéna. Elle ne comprend malheureusement pas le séjour à Creuzburg. Des aspects récurrents de son état psychique marquent, selon B. Lyon, l'ensemble de cette période : le tourment pour les siens, le poids de la solitude et le combat pour rester intellectuellement actif (*ibid.*, p. 5-6).

¹²⁵ DHONDT (Jan), *Pirenne, historien des institutions urbaines* dans *Hommes et pouvoirs. Machten en mensen (les principales études de J. Dhondt sur l'histoire du XIXe et du XXe siècle)*. Fondation J. Dhondt, Gand 1976, p. 63-119. Dhondt rappelle que Pirenne fut traité après la guerre comme un « symbole vivant de la Belgique martyre » (p. 92), et cela non seulement en Belgique mais aussi à l'étranger où il reçut le titre de docteur *honoris causa* des universités d'Oxford et de Strasbourg.

¹²⁶ Parmi les auteurs des comptes rendus signalés ici, la plupart font allusion à ce manuel. D'autres, tels que Sébastien Charley dans *La dépêche de Toulouse*, 4 janvier 1937 (reproduit dans *Henri Pirenne. Hommages et souvenirs, op.cit.*, t. 2, 1938, p. 344-347), affirment qu'il a été écrit sans support livresque.

¹²⁷ Il était à la moitié de la cinquantaine et avait une trentaine d'années d'enseignement et de recherches derrière lui.

l'Europe à titre posthume en 1936. Tous sont influencés par l'interprétation donnée dans la préface par le fils aîné de Pirenne, Jacques Pirenne, mettant en avant l'absence de support autre que ce manuel (*HE*, p. XI). Qu'ils émanent de revues générales ou de revues spécialisées¹²⁸, ces comptes rendus insistent sur le côté biographique de l'œuvre — la situation exceptionnelle de rédaction¹²⁹ en raison de la captivité en Allemagne —, sur des éléments de forme — la spontanéité et la densité¹³⁰ du style, le recours à des formules ramassées et percutantes — et proposent un aperçu d'ensemble. À l'exception du compte rendu de Kienast (*Historische Zeitschrift*) qui s'en prend vivement à l'« occidentalocentrisme » de Pirenne et à sa vision de l'histoire allemande¹³¹, rares sont ceux qui en donnent une analyse critique et, lorsque c'est le cas, elle porte plutôt sur des questions de détail¹³².

Le second camp regroupe non plus des contemporains de Pirenne, mais les deux historiens médiévistes, que l'on peut considérer comme ses deux biographes « étrangers » : l'américain Bryce Lyon et l'italien Cinzio Violante¹³³. Il a pour base matérielle le fonds Henri Pirenne conservé aux archives de l'Université libre de Bruxelles, que j'ai également consulté pour me faire une image, la plus exacte possible, de la genèse de *l'Histoire de l'Europe*. Le dépouillement des archives permet de constater que, dans sa « réclusion »¹³⁴ thuringienne, Pirenne lisait¹³⁵ ! À y regarder de près, les preuves se multiplient : telle cette attestation d'emprunt de sept livres à la bibliothèque de Iéna¹³⁶, tels les commentaires de ses lectures consignées dans ses *Réflexions d'un solitaire*¹³⁷ et les notes préparatoires à *l'Histoire de l'Europe*, telles les allusions dans son *Journal de guerre*¹³⁸ et dans sa

¹²⁸ Cf. WILLAERT (L.), s. j., *Henri Pirenne et l'Europe médiévale*, dans *La Revue Générale*, 137, 1937, p. 129-137; CHARLETY (Sébastien), dans *La dépêche de Toulouse*, 4 janvier 1937; VAN DER ESSEN (Léon), dans *Cassandre*, 31 octobre 1936; BERR (Henri), dans *La science*, Paris, 30 novembre 1936, ces trois derniers compte rendus étant reproduits dans *Henri Pirenne. Hommages et souvenirs*. Bruxelles, Nouvelle Société d'Éditions, t. 2, 1938, p. 344-355.

Les revues spécialisées qui recensent ce livre sont : *The English Historical Review*, C. R. de F. M. POWICKE (t. LII, 1937, p. 690-692), la *Revue Historique*, C. R. de Marc BLOCH (t. CLXII, 1938, p. 348-350) et la *Historische Zeitschrift*, 157, 1938, p. 527-537 (C. R. de Walter KIENAST).

¹²⁹ Ainsi Marc Bloch parle-t-il d'un « ouvrage unique », rédigé « dans des conditions vraiment extraordinaires ». Il s'agit « de celle de toutes ses œuvres qui embrasse l'horizon le plus vaste sans le recours d'une seule note, ni pratiquement d'un seul livre » (art. cit., p. 348).

¹³⁰ Marc Bloch décrit le style de Pirenne comme « l'art de composer par grandes masses », comme « une architecture à larges plans » (*ibid.*, p. 349).

¹³¹ À propos de l'Allemagne, les éléments mis en évidence par Kienast sont précisément ceux dont il sera question plus loin. Par ailleurs, les nombreuses critiques de contenu portent encore sur le manque d'intérêt de Pirenne pour la théorie des races, sur sa compréhension du sentiment national qu'il situe très tôt pour l'Angleterre, la France et les Pays-Bas et sur la prépondérance des forces économiques et sociales comme facteurs explicatifs de l'évolution historique.

¹³² Les critiques de détail émanent de Bloch (rectifications diverses de noms ou de dates), de Kienast dont la méticulosité est à cet égard la plus importante et de Willaert, pour lequel Pirenne n'a pas accordé suffisamment d'attention à l'histoire religieuse.

¹³³ voir note 1.

¹³⁴ Ce terme renvoie au rapprochement fait par Pirenne entre « la réclusion volontaire de Descartes dans son "poêle" de Hollande » et sa retraite involontaire mais, somme toute, créatrice : « N'ayant aucun devoir à accomplir, libre de toute besogne, débarrassé de toutes obligations mondaines et sociales dans mon isolement, je goûtais le charme de la méditation, l'élaboration lente et progressive des idées que l'on porte en soi, avec lesquelles on vit et dans lesquelles on finit par s'absorber » (*Souvenirs de captivité, op.cit.*, p. 842).

¹³⁵ Violante rectifie déjà cette image en insistant sur le fait que Pirenne a bénéficié tout au long de sa captivité de l'envoi de livres (*Henri Pirenne e la grande guerra, op.cit.*, p. 334). Pour plus de détails, voir idem, *La fino della 'grande illusione'. Uno storico europeo tra guerra e dopoguerra, Henri Pirenne (1914-1923), op.cit.*, p. 34 et p. 66.

¹³⁶ Ce document se trouve dans *Correspondance de captivité*, t. 1, *Fonds Henri Pirenne*, Archives de l'Université libre de Bruxelles.

¹³⁷ LYON (Bryce et Mary), PIRENNE (Jacques-Henri) (éd.), « »Réflexions d'un solitaire» by Henri Pirenne », dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, CLX, 1994, p. 143-257. Bryce Lyon précise que les notes qu'elles contiennent sont issues principalement de la lecture des livres empruntés à la bibliothèque de Iéna. Il en va ainsi pour Weber, Sombart, Lujo Brentano et Friedrich List (*ibid.*, p. 169).

¹³⁸ LYON, *The 'Journal de guerre' of Henri Pirenne, op.cit.*

correspondance ¹³⁹, telle encore cette photographie où on aperçoit des livres sur les étagères de sa chambre à la Gasthof *Zum Stern* de Creuzburg ¹⁴⁰.

Que lisait-il ? Les travaux d'historiens russes sur l'économie et la société au Moyen âge, lectures commencées à Holzminden et poursuivies à la bibliothèque de l'université de Iéna, des ouvrages consacrés à l'époque de la Renaissance ¹⁴¹ et à celle de la Réforme, périodes qui lui étaient moins familières que les précédentes, mais également au XVIII^e siècle ¹⁴² et au XIX^e ¹⁴³. Il semble aller de soi que ces lectures préparaient son *Histoire de l'Europe*, que la fin de la guerre interrompt brusquement en novembre 1918 sur la narration de la politique des États européens du milieu du XV^e au milieu du XVI^e siècle.

Le plan retrouvé dans le dossier d'archives contenant les notes préparatoires à ce livre permet de confirmer cette hypothèse ¹⁴⁴. *L'Histoire de l'Europe. Des invasions au XVI^e siècle* devait enchaîner sur l'époque des guerres de religion, marquée par la prépondérance de l'Espagne (de 1560 à 1630 environ) : une « coulée de dogmatisme et d'intolérance se jette au travers de la Renaissance. Le renouveau scientifique commencé avec Copernic est arrêté. [...] Le péril catholique ne commence pas par Rome. [...] Il faut un contre-esprit pour agir sur une société transformée, et ce sont les Jésuites qui l'apportent ». Un chapitre décrira en quoi consiste ce néocatholicisme. Un chapitre parlera de l'hégémonie espagnole, « pays absolument indemne de protestantisme », au caractère profondément national, vecteur de la « domination universelle du Pape sur tous les États » : « c'est un peu, à la fin du XVI^e, l'idéal carolingien ». Un chapitre prendra comme objet

la politique espagnole, en particulier dans les Pays-Bas, qualifiée de « pure politique dynastique ». Les derniers chapitres de cette partie seront consacrés successivement aux guerres de religion et à la guerre de Trente ans.

La partie suivante devait porter, pour l'essentiel, sur la politique et les institutions : « Ch. I : L'État français (développement du pouvoir royal, organisation de cet État ; expansion de l'État). Ch. II : les Provinces Unies ; l'Angleterre, La Révolution d'Angleterre. Ch. III : l'Espagne et l'Empire ; la guerre de succession d'Espagne. Ch. IV : la civilisation du XVII^e siècle ; l'hégémonie française ».

Le plan devient alors de moins en moins systématique et ne contient, pour le XIX^e siècle, que des notes éparses sur l'évolution des pays européens dont le nombre, d'ailleurs, s'accroît : Pirenne prévoit de parler des pays scandinaves — Norvège, Suède —, mais aussi de l'Autriche et du Monténégro ainsi que de la Prusse et de l'Empire allemand, pour lesquels les notes sont les plus abondantes.

La lecture de ces notes préparatoires montre combien le cadre de l'État reste celui dans lequel Pirenne raisonne : il donne corps à son *Histoire*, il en définit les principales parties. Quoique son *leitmotiv* consiste à décrire les évolutions socio-économiques et culturelles communes à l'ensemble des États européens — apparition de la féodalité, renaissance des villes, formation de la bourgeoisie, prégnance de la culture chrétienne —, la mise en place du décor s'effectue toujours à travers la narration des événements politiques au plan national et international : le traité de Verdun, la guerre des investitures et la croisade, les conflits entre l'Empire germanique, la France et l'Angleterre.

¹³⁹ Comme exemple la lettre du professeur Nyrop de Copenhague datée du 8 mars 1917 proposant à Pirenne de lui envoyer d'autres livres et des textes russes (*Correspondance de captivité*, t. 1, Fonds Henri Pirenne, Archives de l'Université libre de Bruxelles).

¹⁴⁰ *Hommages et souvenirs*, t. I, *op. cit.*, planche X.

¹⁴¹ Voir *Réflexions d'un solitaire*, *op. cit.*, note sur Burckhardt, p. 187.

¹⁴² Le dossier d'archives *Henri Pirenne, Histoire de l'Europe. Préparation* (Fonds Henri Pirenne) renferme des notes de lecture du *Contrat social* de J.-J. Rousseau de même que celles d'un ouvrage *général* de Ch. Gide et Ch. Rist, *Histoire des doctrines économiques*, 1913 présentant les théories des physiocrates, d'Adam Smith, Ricardo, Saint-Simon et aussi du libéralisme. Concernant cette période, les *Réflexions d'un solitaire* mentionnent la lecture de « l'histoire de mon temps de Frédéric II » (*op. cit.*, p. 217).

¹⁴³ Ainsi la première réflexion concerne Napoléon Ier : « Je lis Thiers, Consulat et Empire, dans mon exil de Creuzburg [...] » (*Réflexions d'un solitaire*, *op. cit.*, p. 177). D'autres réflexions portent sur des questions d'économie au XIX^e siècle, mais aussi de culture et de mentalité. Ainsi ses lectures de Germaine de Staël, Louis Blanc, etc., également évoquées dans son *Journal de guerre*, *op. cit.*

¹⁴⁴ *Histoire de l'Europe. Préparation*.

Tel que Pirenne l'exprime lui-même, la trame de son livre s'inspire du cours d'histoire économique et sociale qu'il a donné à un groupe de 200 à 300 étudiants russes au camp de Holzminden. Néanmoins, elle en diffère par deux aspects : d'une part, la chronologie : contrairement à ces leçons¹⁴⁵ et au plan des notes préparatoires¹⁴⁶, l'*Histoire de l'Europe* ne commence pas par un aperçu de l'histoire économique dans l'Antiquité (Égypte, Grèce et Rome), mais prend comme terminus *a quo* la fin du monde romain en Occident¹⁴⁷. D'autre part, son champ d'étude ne se limite pas à l'activité commerciale et à l'évolution sociale. Il est plus large et va dans le sens d'une *Kulturgeschichte*¹⁴⁸, que Pirenne a déjà appliquée par ailleurs dans son *Histoire de Belgique*, reliant l'histoire économique et sociale à l'histoire politique et religieuse de même qu'à celle des idées et des productions artistiques¹⁴⁹.

Adoptant une optique différente de celle de Violante qui replace l'*Histoire de l'Europe* dans le contexte historiographique de l'époque¹⁵⁰, j'ai privilégié une approche de type génétique. Une telle approche vise à reconstruire le contexte immédiat d'élaboration d'une œuvre par l'étude de ses brouillons et des notes préparatoires de même que par la prise en compte de la situation d'écriture. C'est ce qui vient d'être réalisé ci-dessus. Par ailleurs, l'approche génétique se dirige, en amont, vers une analyse de l'intertextualité permettant d'éclairer la gestation des idées essentielles. Enfin, elle peut s'ouvrir,

en aval, vers l'analyse de l'évolution des principales thèses. C'est ce qui sera proposé ci-dessous.

L'*Histoire de l'Europe* rassemble, pour une grande part, des thèses déjà avancées par Henri Pirenne. Née d'une confrontation solitaire avec sa propre pensée, elle synthétise son travail antérieur¹⁵¹ en lui donnant une portée plus large (prise en compte de l'histoire byzantine et slave). De même, en précisant sa pensée sur différentes questions, elle ouvre de nouvelles pistes de recherche qui déboucheront sur ses publications futures. Ce livre constitue donc une œuvre charnière, si riche qu'il est permis de l'étudier sous de multiples angles.

Europe : frontière, « barbarie » et civilisation

Dans l'Europe racontée par Pirenne, la frontière ne joue pas un rôle de protagoniste. De fait, elle est une réalité politiquement mouvante. Elle est labile en raison de la querelle territoriale entre les rois de France et d'Angleterre et de la « question lotharingienne », objet de convoitise entre la France et l'Allemagne. Elle est fragile sur ses limites orientales et varie en fonction des avancées de la colonisation germanique et des coups que portent à l'Europe les agressions extérieures, dont la plus forte fut celle de la conquête arabe allant jusqu'aux portes de Vienne. En outre, cette frontière est perméable. Pirenne la subordonne aux éléments communs qui fondent l'unité de la civilisation européenne :

¹⁴⁵ Le plan et les notes des leçons données à Holzminden sont conservés dans le *Fonds Henri Pirenne, Cours d'histoire économique professé depuis 1894*.

¹⁴⁶ *Histoire de l'Europe. Préparation*.

¹⁴⁷ Pirenne a commencé son histoire par la période qu'il considère comme étant celle du début de l'Europe au sens actuel du terme, à savoir la fin du monde romain et le commencement de l'époque mérovingienne.

¹⁴⁸ Dans son introduction non publiée, Pirenne stipule qu'à la différence des histoires économiques habituelles, il a établi, à toutes les époques, un « rapport entre le développement économique et le développement historique » (*Histoire de l'Europe. Préparation*). De même, Marc Bloch définit l'approche de Pirenne « comme un effort d'histoire totale; il vise à embrasser tous les aspects de l'évolution européenne et, bien loin de les étudier tour à tour, en pointillé, s'applique avant tout à mettre à jour entre eux les liaisons » (BLOCH, art. cit., p. 349).

¹⁴⁹ Néanmoins, ces différents aspects ne sont pas toujours traités avec la même profondeur.

¹⁵⁰ Il évoque l'« esprit de 1914 » parmi les historiens allemands, rappelle les relations de Pirenne avec ces derniers et analyse l'*Histoire de l'Europe* à l'aune des discours de Pirenne dans l'immédiat après-guerre. Voir VIOLANTE, *La fino della 'grande illusione'. Uno storico europeo tra guerra e dopoguerra, Henri Pirenne (1914-1923)*, op. cit.

¹⁵¹ Dans l'introduction non publiée, Pirenne écrit : « Après plusieurs années de lectures et de réflexion, je vois comment je représente le cours du développement de l'Europe » (*Histoire de l'Europe. Préparation*). La consultation de ses publications, antérieures à la guerre, sur l'histoire des villes et de ses cours, en particulier sur l'histoire du Moyen Âge, le confirme.

la féodalité, le mouvement domaniale et la chevalerie, la renaissance du commerce et des villes, la bourgeoisie et la naissance du capitalisme, le rôle culturel de la chrétienté et enfin la Renaissance et la Réforme.

Toutefois, le concept de frontière intervient de manière prépondérante lorsqu'il s'agit d'expliquer la constitution des nationalités. Il n'est pas à entendre ici au sens politique, mais au sens géographique du terme. Ainsi la France¹⁵² et l'Angleterre sont favorisées par leurs frontières naturelles, et ce n'est pas un hasard que, combiné à l'action centralisatrice de la royauté, l'État-nation y apparaisse plus tôt qu'ailleurs. Inversement, l'absence de frontières naturelles pose de réels problèmes en Europe orientale : « dans ces régions où seule la différence des idiomes sépare les peuples les uns des autres, [elle] les prédestinait à devenir le théâtre d'une lutte qui devait prendre nécessairement le caractère d'une lutte nationale dans le sens le plus brutal, c'est-à-dire dans le sens ethnographique du mot » (HE, p. 251). S'avancant sur le terrain de la psychologie des peuples en vogue à son époque¹⁵³, Pirenne insiste sur l'impact de la géographie dans la formation des « caractères nationaux » et souligne que, là où le « relief du sol » ne répartit pas les « États dans des cadres distincts » comme dans ces vastes plaines de l'Est, « les mœurs s'endurcissent : l'énergie, l'esprit de discipline et d'organisation dominant parce qu'ils sont indispensables ; la force paraît la raison suprême

et le seul soutien du droit ». Et il attribue en particulier ces caractères à « ce que l'on appellera plus tard l'esprit prussien » (HE, p. 251-252).

Dès lors, si une frontière a une importance dans l'*Histoire de l'Europe*, c'est celle qui distingue deux Europe, l'occidentale et l'orientale. Mais là encore, son tracé est mobile : il suivra l'Elbe si on a à l'esprit le mouvement de romanisation et de christianisation, il aura le Rhin comme limite si on a en vue la conception de l'État-nation : démocratique à l'Ouest et autoritaire à l'Est. L'expérience de la guerre 14-18 accentue irrémédiablement la marque occidentale que Pirenne accorde à la civilisation européenne : opposée à la « barbarie » des peuples qui n'ont pas été influencés par la culture antique ou bien ont cherché à la détruire¹⁵⁴, cette civilisation, caractérisée par son esprit de liberté et d'entreprise¹⁵⁵, prend son envol dans ces contrées formant *grosso modo* le royaume de Lothaire I. Le cœur de cette nouvelle civilisation européenne se trouve donc dans un axe Nord-Sud : elle est l'œuvre des « Flamands et des Lombards » qui ressuscitent les relations commerciales (HE, p. 152) et elle a « [...] deux grands foyers, Italie et Pays-Bas, c'est-à-dire Belgique » (HE, p. 169).

En contrepoint à ces notions de frontière, d'Europe et de civilisation européenne, il est temps de montrer que les grandes thèses de l'*Histoire de l'Europe* s'opposent à celles des historiens allemands¹⁵⁶. S'y déploie la vision

¹⁵² « L'unité géographique de la France appelle nécessairement son unité politique. Le nord et le midi ne s'y opposent pas; ils se continuent l'un dans l'autre » (HE, p. 253).

¹⁵³ WUNDT (Wilhelm), *Völkerpsychologie: Eine Untersuchung der Entwicklungsgesetze von Sprache, Mythos und Sitte*, 10 vol. Leipzig, 1900-1920 ; de TARDE (J. G.), *Psychologie économique*. Paris, Alcan, 1902.

¹⁵⁴ Tel l'exemple de la prise de Constantinople : « Le lendemain, au milieu du pillage et du massacre, le vainqueur entrait dans la Basilique de Sainte-Sophie et la transformait en mosquée, *hommage inconscient d'un barbare à la civilisation supérieure dont il venait de triompher* » (HE, p. 391. Je souligne).

¹⁵⁵ « À partir de l'apparition des villes et de la formation de la bourgeoisie, on se trouve en présence d'une *Europe nouvelle*. Toute la vie sociale est transformée: la population doublée, la liberté se généralise, le commerce et l'industrie, la circulation de l'argent, le travail de l'esprit se font une place de plus en plus grande et donnent de nouvelles possibilités au développement de l'État et de la société » (HE, p. 179. Je souligne).

¹⁵⁶ Cet aspect a été souligné par VIOLANTE, *La fino della 'grande illusione'. Uno storico europeo tra guerra e dopoguerra, Henri Pirenne (1914-1923), op. cit.* Néanmoins, il ne me semble pas qu'il faille considérer cette opposition comme complètement nouvelle et résultant essentiellement de la guerre. En effet, les points de divergence existaient déjà auparavant, notamment en ce qui concerne la question de la germanisation de l'Empire romain ou la résurgence des villes au Moyen Âge. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter aux articles suivants : « L'origine des constitutions urbaines au Moyen Âge », dans *Revue historique*, LIII, 1893, p. 52-83 et 1895, LVII, p. 57-98 et p. 293-327 et « Les périodes de l'histoire sociale du capitalisme », dans *Bulletins de la classe des lettres de l'Académie Royale de Belgique*, 5^{me} série, 4, 1914, p.258-299. Ce qui change véritablement est le ton adopté par Pirenne, qui devient agressif. Voir *infra*.

historique d'une Allemagne en constant retard par rapport à l'Angleterre et surtout à la France¹⁵⁷, celle d'un *verspätetes Land*.

Les thèses « anti-allemandes » de l'*Histoire de l'Europe*

La première thèse concerne le passage de l'Antiquité au Moyen âge. Sur ce point, Pirenne contredit les historiens allemands, à l'origine de l'interprétation classique des invasions germaniques sonnante le glas de la culture romaine. Pirenne insiste sur la persistance de la tradition romaine, notamment grâce au maintien des cadres institutionnels de l'Empire par l'intermédiaire de l'Eglise. Il minimise ainsi l'impact de la germanisation¹⁵⁸. Pour lui, le véritable événement qui marque la césure avec le monde antique est la « fermeture » de la Méditerranée par les invasions musulmanes et, consécutivement, l'arrêt des échanges entre la partie occidentale et la partie orientale de l'Empire. C'est alors que le centre de gravité de l'Europe se déplace du sud vers le nord. Cette thèse, déjà suggérée dans son long article

L'origine des constitutions urbaines au Moyen âge (*Revue Historique*, 1893 et 1895¹⁵⁹), reprise et développée dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire* en 1922¹⁶⁰ et présentée au Congrès des sciences historiques à Oslo en 1928 (où elle rencontrera l'admiration du jeune Fernand Braudel¹⁶¹), fera l'objet de son dernier livre *Mahomet et Charlemagne* (1937)¹⁶².

La deuxième thèse de Pirenne a pour objet l'origine des villes au Moyen Âge : après leur complète décadence à la suite des invasions germaniques et surtout musulmanes, les villes renaissent au XI^e siècle sous l'effet de la reprise du commerce (HE, p. 149-152) et de l'apparition d'une nouvelle classe sociale : les marchands qui s'installent en dehors des portes de la ville ou du château, dans le nouveau bourg ou faubourg (HE, p. 153-156). D'où leur nom de bourgeois (HE, p. 160). Par là, Pirenne s'oppose aux points de vue des historiens allemands, en particulier Alphons Dopsch sur l'interprétation de l'économie aux temps des Carolingiens¹⁶³ et Karl Bücher sur celle de l'économie urbaine¹⁶⁴. Ces derniers expliquaient, en effet, l'apparition des villes médiévales exclusivement sous

¹⁵⁷ Cherchant à éclairer l'évolution à contre-courant de l'Allemagne, c'est presque toujours avec celle de la France que Pirenne la met en contraste. Telle la description de l'autorité royale au haut Moyen Âge : « Ainsi tandis que les rois allemands, *fortifiés par la robustesse d'une société primitive*, dépensent et usent leurs forces dans les entreprises grandioses et emplissent la chrétienté de leur nom, mais sans s'attacher au sol, les rois de France, au milieu d'une société plus avancée qui restreint leur pouvoir, *humbles et modestes*, bâtissent tranquillement et obscurément pour l'avenir. Comparés à leurs contemporains d'Allemagne, *démesurés et poétiques*, ils sont prosaïques et pratiques. Ce sont des gens de bon sens, qui connaissent leurs forces et qui se fortifient insensiblement » (HE p. 100. Je souligne). A propos de la féodalité au XIII^e siècle : « Ainsi, au moment où en France le roi commence à s'imposer à la haute féodalité, en Allemagne, il s'y subordonne » (HE, p. 242).

¹⁵⁸ En voici quelques exemples : « Les rois francs devaient d'ailleurs se romaniser rapidement » (HE, p. 10). L'invasion barbare ne donne pas naissance à des « États barbares, mais [à] des royaumes romains barbarisés » (HE, p. 11). « Ces royaumes ne sont pas seulement romains parce que la civilisation romaine leur a donné des cadres dans lesquels, et grâce auxquels, ils ont pu se former, mais aussi parce qu'ils veulent être romains » (HE, p. 12). Contrairement aux Arabes, « les Germains [ont] respecté l'état de choses qu'ils ont trouvé établi chez les vaincus » (HE, p. 20).

¹⁵⁹ Voir *supra*. En ce qui concerne la thèse du passage de l'Antiquité au Moyen Âge Pirenne l'exprime alors en ces termes : « Quand la Méditerranée est devenue un lac musulman, c'en est fait, et l'on entre alors décidément dans l'âge agricole du Moyen Âge » (*Revue historique*, LVII, 1895, p. 58).

¹⁶⁰ « Mahomet et Charlemagne », dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, I, 1922, p. 77-86.

¹⁶¹ DAIX (Pierre), *Braudel*. Paris, Albin Michel, p. 91.

¹⁶² *Mahomet et Charlemagne*. Paris-Bruxelles, Félix Alcan-Nouvelle Société d'éditions, 1937, 261 p.

¹⁶³ DOPSCH (Alphons), *Die wirtschaftliche Entwicklung der Karolingerzeit*. Weimar 1913.

¹⁶⁴ BÜCHER (Karl), *Die Entstehung der Volkswirtschaft*, Tübingen, 1893, 1904 (4^e éd.). Pirenne critique explicitement cet auteur, sur un ton modéré avant la guerre (voir notamment « Les périodes de l'histoire sociale du capitalisme », art.cit., p. 260-262). Ce ton devient virulent dans ses *Réflexions d'un solitaire* (réflexion n° 40 portant sur le développement de l'économie européenne, p. 222) et dans ses interventions d'après-guerre : ainsi dans ce cours assuré à Strasbourg en 1925 à l'invitation de Marc Bloch, *De la méthode en histoire économique* (*Cours d'histoire économique professé depuis 1894, Fonds Henri Pirenne*).

l'impulsion d'un bourg ou d'une abbaye et non pas à l'initiative de cette nouvelle classe d'hommes. Cette deuxième thèse, qui a fait l'objet de plusieurs publications antérieures ¹⁶⁵, est vérifiée et nuancée, grâce aux lectures de la littérature russe durant la guerre, pour les régions d'Europe centrale et orientale. Elle sera approfondie dans deux livres, *Les villes du Moyen Âge. Essai d'histoire économique et sociale* (1927) ¹⁶⁶ et *La civilisation occidentale au Moyen Âge du XI^e au milieu du XV^e siècle. Le mouvement économique et social* (1933) ¹⁶⁷. Jusqu'à présent, les thèses que Pirenne émet à l'encontre de l'historiographie allemande relèvent du cadre de la contestation d'interprétations scientifiques ¹⁶⁸.

Le développement des États-nations européens sur les restes de la dissolution de l'État carolingien fournit le cadre de la troisième thèse de Henri Pirenne. L'apparition des États nationaux présuppose, selon lui, la formation d'une structure économique et sociale suffisamment organisée pour servir de support à la constitution politique (HE, p. 177). Ce postulat, appliqué aux cas de la France et de l'Angleterre dans l'*Histoire de l'Europe*, a servi de base à l'*Histoire de Belgique* : il prenait la forme de la civilisation urbaine au Moyen âge comme principal facteur expliquant l'unité nationale des Pays-Bas bourguignons, prodrome de celle de la Belgique. À l'occasion de cette troisième thèse, on assiste au passage d'une logique scientifique de réfutation à un niveau d'argumentation nettement plus subjectif et partial. Se mettent en place un certain nombre de procédures rhétoriques donnant une image univoque de l'histoire de l'Allemagne : choix de termes descriptifs négativement connotés,

expression de jugements de valeur dépréciatifs, comparaisons faisant ressortir ses traits négatifs.

En effet, Pirenne insiste constamment sur le retard de l'Allemagne. Quatre traits majeurs signent ce retard : un retard politique, au départ, dû à la prééminence accordée par les Empereurs allemands à la politique impériale sur la politique royale et lié, par la suite, à la faiblesse de leur pouvoir face à celui des princes féodaux ; un retard économique en raison du décalage, constaté en Allemagne, par rapport à la renaissance du commerce et des villes dans les autres parties d'Europe occidentale ; un retard socio-juridique illustré, en premier lieu, par un développement plus tardif de la féodalité et, en second lieu, par la résurgence du servage au XIV^e siècle ; enfin, un retard intellectuel au sens où la France et l'Italie sont les pôles de rayonnement tout au long du Moyen Âge et où la Réforme luthérienne du XVI^e siècle n'affirme pas, selon Pirenne, la liberté de l'individu mais engendre, au contraire, sa subordination à l'État.

Le retard politique est dû à deux facteurs : premièrement, la brièveté de la puissance politique de l'Allemagne au haut Moyen Âge en raison de son caractère « primitif » ¹⁶⁹ ; deuxièmement, l'impuissance des Empereurs allemands, tournés vers une politique universelle, vis-à-vis de leurs princes féodaux.

À la suite du partage de l'Empire carolingien entre les fils de Louis le Pieux, l'Allemagne est plus forte que la France. Cette puissance politique ne résulte pas d'une supériorité de civilisation ¹⁷⁰, mais de l'évolution moins avancée de la société allemande (dans le sens de la féodalité ¹⁷¹) et de sa situation géographique qui lui impose de lutter à l'Est contre les menaces réitérées d'invasion par les

¹⁶⁵ « Les origines des constitutions urbaines », art.cit. et « Les périodes de l'histoire sociale du capitalisme », art. cit.

¹⁶⁶ publié aux Editions Lamartin à Bruxelles.

¹⁶⁷ Dans *Histoire du Moyen Age*, t. VIII de l'*Histoire générale* publiée sous la direction de GLOTZ (Gustave). Paris, Les Presses universitaires, 1933, p. 1-189.

¹⁶⁸ Cette opposition n'apparaît toutefois pas explicitement étant donné que l'ouvrage est destiné à un large public.

¹⁶⁹ Ce trait se rapporte à l'économie (HE, p. 96), mais aussi à la forme de la société longtemps restée dominée par l'« ancien régime tribal » (HE, p. 92).

¹⁷⁰ Pirenne insistera encore plus loin sur la distinction entre hégémonie politique et hégémonie culturelle : « L'hégémonie intellectuelle ne va pas toujours de pair avec l'hégémonie politique. L'Allemagne avait exercé la seconde, au XI^e siècle, sans posséder la première car il ne suffit pas de s'imposer par la force pour s'imposer en même temps par la civilisation » (HE, p. 264).

¹⁷¹ Le développement des grands domaines, la multiplication des grands seigneurs, l'apparition des liens de vassalité.

populations slaves¹⁷². Dès le règne d'Othon I, cette puissance vacille : l'attachement d'Othon à l'Empire et au titre d'Empereur lui impose une politique non pas « nationale », mais universelle chrétienne, orientée vers l'Italie et au service du pape¹⁷³. La même interprétation s'applique au règne de Frédéric Barberousse (XII^e siècle) : sa politique ne consiste pas en un combat pour l'indépendance du pouvoir royal en Allemagne ; elle est seulement orientée vers l'affirmation hégémonique du Saint Empire. Sous son règne, le pays apparaît dans un triste état :

Le développement social des contrées allemandes, *en retard* sur celui des États occidentaux, ne lui permettait pas de se créer les ressources financières *qui lui eussent permis de lever des bandes de mercenaires*. L'état économique de l'Allemagne, en dehors de la vallée du Rhin, en était toujours à la vieille constitution domaniale et la circulation monétaire y restait *extrêmement restreinte*. (HE, p. 208)

Sur le plan des procédés stylistiques, on remarquera à nouveau le choix de mots aux connotations négatives — *en retard, vieille, restreinte* —, l'amplification de ces dernières à l'aide d'adverbes — *extrêmement* — et aussi la présentation de contre-réalités qui renforcent encore la teneur négative de l'ensemble — *qui lui eussent permis* [...].

Pirenne présente le retard politique de l'Allemagne comme s'aggravant au cours des siècles. Tandis que la France et l'Angleterre se sont constituées en États-nations et que les Pays-Bas sont en passe de recevoir un cadre politique

adapté à leur unité socio-économique, l'Allemagne de la fin du Moyen âge est décrite comme quelque chose de difforme, aux contours géographiques imprécis¹⁷⁴ et dotée d'une structure étatique formant « un ensemble composé de parties qui ne constituent pas un tout » :

comparé à la France et à l'Angleterre, il apparaît comme quelque chose d'*amorphe, d'illogique, de presque monstrueux*. (HE, p. 349)

Dans ce passage, l'accumulation d'adjectifs, donnant l'apparence d'une gradation, contribue à renforcer cette image négative de l'Allemagne.

Quant au retard économique durant le Moyen Âge, il est esquissé en quelques traits :

L'Allemagne ne possède aucun centre de commerce international. Elle se rattache à l'Italie par le Rhin et le Danube où apparaissent Cologne, Strasbourg, d'une part, Ratisbonne et Vienne de l'autre. [...]. À l'intérieur de l'Allemagne, entre le Rhin et le Danube, aucune grande ville. Munster, Magdebourg, sont des places de second ordre, de même Francfort et Nuremberg. Berlin n'est rien du tout, ni Munich, ni Leipzig. Au point de vue de la différence de la vie urbaine, *le pays est évidemment en retard*. (HE, p. 168 ; je souligne)

Le rythme des phrases, composées d'énumérations abruptes et précédées d'un bref constat interprétatif — à l'aide de l'ellipse du verbe : *à l'intérieur de l'Allemagne* [...], aucune

¹⁷² « Cette puissance plus grande ne lui vient ni de ce qu'elle est plus riche, ni de ce qu'elle est plus peuplée. Elle est plus puissante parce que le roi est plus fort. Pourquoi l'est-il ? Pour un double motif : tout d'abord parce que l'évolution sociale y est moins avancée, ensuite parce que la frontière de l'Est est attaquée par la barbarie » (HE, p. 92).

¹⁷³ « L'idée impériale l'emportait sur l'idée royale. A vrai dire, il n'y a pas de roi d'Allemagne : le roi s'appellera *Rex Romanorum* comme l'empereur : *Imperator Romanorum*. Il n'y a pas de mot pour désigner l'Allemagne. On la confond avec l'Empire. Ses rois s'épuiseront à maintenir celui-ci » (HE, p. 96. Je souligne). Le thème de la faiblesse des empereurs allemands qui ne disposent pas de territoire dynastique, qui dépendent des princes ecclésiastiques et qui sont confrontés à la croissance du pouvoir des princes laïques, est encore abondamment traité par la suite : « bref, les nouveaux empereurs sont condamnés à cette situation insolite de n'être ni des souverains universels, ni des souverains allemands. La réalité les empêche d'être l'un et la tradition d'être l'autre » (HE, p. 125). Voir encore HE, p. 241sq. pour les appréciations de Pirenne sur les questions du titre non héréditaire de l'empereur et de son « nomadisme ».

¹⁷⁴ Relatant la période du XIII-XIV^e siècle, Pirenne écrit : « Pendant que l'Allemagne s'effrite ainsi à l'Ouest sous l'action d'une civilisation supérieure à la sienne, à l'Est au contraire elle se dilate largement au détriment de la barbarie » (HE, p. 246). Et Pirenne de critiquer ensuite la colonisation allemande vers l'Est en raison de sa violence : elle n'a donc aucun effet d'acculturation (HE, p. 247sq.).

grande ville —, annonce une conclusion, tout aussi lapidaire, dans laquelle culmine le jugement dépréciatif de Pirenne.

Tant du point de vue politico-institutionnel et économique que du point de vue social, l'Allemagne présente au XIV^e siècle un retard qui semble s'être accentué : l'administration est « rudimentaire », la vie économique peu développée et la bourgeoisie n'est pas assez forte pour contrebalancer la noblesse, si bien qu'on constate « une régression du peuple dans la servitude » : « les paysans, depuis le milieu du XIV^e siècle livrés à cette noblesse, commencent à se ravaler dans le servage » (HE, p. 360). Dans une des rares notes de bas de page du livre, Pirenne ajoute : « En Flandre le servage disparaît au XIII^e siècle. En France il s'efface grandement au XIV^e siècle » (HE, p. 360). C'est par le recours au contraste que Pirenne met ici en évidence la singularité du cas allemand. Plus loin, il explique le caractère unique de ce phénomène de servage¹⁷⁵ et le rapproche de l'esclavage apparu au XVII^e siècle : « Le nègre dans le Nouveau Monde, le paysan allemand dans l'Ancien ont été par excellence les victimes du capitalisme moderne, et les uns comme les autres ont dû attendre jusqu'au XIX^e siècle l'heure de l'affranchissement » (HE, p. 421). Dans cet exemple, c'est la comparaison de phénomènes historiques appartenant à des époques différentes qui sert à mettre en évidence le retard, ou encore l'anachronisme, de l'évolution de l'Allemagne.

Enfin, sur le plan intellectuel, Pirenne présente le luthérianisme comme n'étant pas aussi original qu'on l'affirme habituellement¹⁷⁶. D'un côté, il n'est pas directement lié à l'esprit capitaliste, comme l'ont prétendu Max Weber

et Werner Sombart, thèse que Pirenne rejette avec véhémence¹⁷⁷. De l'autre, devenu Église d'État par la Diète d'Augsbourg en 1555, le luthérianisme éduque l'individu non dans le sens de la liberté ou de la responsabilité « citoyenne » mais, à l'instar des Jésuites (HE, p. 452), dans celui de l'obéissance et de la soumission :

C'est elle [la foi nouvelle] finalement qui devait rendre possible un État où se rencontrent les vertus du sujet, du fonctionnaire et du militaire mais où l'on cherche vainement celles du citoyen. (HE, p. 452)

La Réforme n'apparaît donc pas sous un éclairage favorable. Elle ne doit d'ailleurs son succès qu'à « la faiblesse du pouvoir monarchique » en Allemagne et au « caractère rétrograde et particulariste de ses institutions¹⁷⁸ ». Pirenne ajoute encore : « Rien n'est moins héroïque que son histoire [...] » (HE, p. 444). Une telle intervention de l'historien dans son texte amène à se poser la question suivante : si Pirenne avait relu son manuscrit de l'*Histoire de l'Europe*¹⁷⁹ à quelques années de distance, aurait-il gardé une telle image, somme toute discutable, de la « réalité » historique et maintenu un ton si polémique ? L'habitude qu'il avait de retravailler ses manuscrits, d'un côté, et ses propos d'après-guerre, de l'autre, permettent de supposer qu'il aurait probablement opéré quelque retouche à la première ; par contre, il n'aurait en rien modifié le second.

Les retards de l'Allemagne par rapport aux pays voisins de l'Ouest résultent, selon Pirenne, de circonstances historiques, qu'elles soient internes — comme la faiblesse de l'État — ou

¹⁷⁵ « La cause d'un phénomène si surprenant à première vue doit être cherchée dans la toute-puissance et la brutalité de la noblesse à laquelle les princes territoriaux n'osent résister » (HE, p. 421).

¹⁷⁶ Dans l'*Histoire de l'Europe*, Pirenne affirme que « les idées fondamentales elles-mêmes du luthérianisme n'appartiennent point en propre à Luther ». Elles ont été développées avant lui par Wessel Gansfort aux Pays-Bas et un groupe de personnes autour de Lefèvre d'Étaples en France : « Luther les a poussées en avant puis en a pris la direction. Il a été un 'grand meneur' moral, mais on sait que les meneurs, s'ils sont indispensables aux révolutions, n'en sont pas les auteurs » (HE, p. 453).

¹⁷⁷ Voir « Les périodes de l'histoire sociale du capitalisme », art. cit., p. 261 et « Réflexions d'un solitaire », *op. cit.*, p. 213-214.

¹⁷⁸ La citation complète est : « Les historiens protestants ont tort de déplorer le manque d'unité politique de l'Allemagne au commencement du XVI^e siècle; ce sont la faiblesse de son pouvoir monarchique et le caractère rétrograde et particulariste de ses institutions, qui ont sauvé le luthérianisme, ou du moins qui lui ont assuré cette diffusion rapide et facile si on la compare aux luttes formidables que le calvinisme, dans des États plus avancés et plus puissants, eût à soutenir dès sa naissance » (HE, p. 442).

¹⁷⁹ Il peut être opportun de rappeler que la publication de l'*Histoire de l'Europe* se base sur la première version d'un manuscrit non retravaillé par l'auteur.

externes —comme la menace permanente sur la frontière orientale. Ils ne sont nullement la conséquence de caractères fondamentaux relevant d'une psychologie des peuples, et cela même si Pirenne adhère à l'idée de l'influence de l'environnement sur le caractère national ¹⁸⁰. En ceci se montre un autre trait récurrent de sa pensée, le constant rejet de toute référence à des théories de type racial pour expliquer l'évolution d'une nation ¹⁸¹.

La lecture de l'*Histoire de l'Europe* a montré jusqu'ici que dans la présentation des mouvements généraux qui la façonnent — féodalité, renaissance du commerce et des villes, développement des États-nations et Réforme —, Pirenne dégage deux lignes d'évolution : celle de la partie occidentale, composée de l'Angleterre, de la France, des XVII Provinces des Pays-Bas et du nord de l'Italie, et celle de la partie orientale qui a pour centre l'Empire germanique. L'Allemagne sert ainsi à Pirenne de repoussoir : « en retard » par rapport au développement des États-nations occidentaux ¹⁸² formés sur le modèle d'un État centralisé se greffant sur la constitution sociale du pays ¹⁸³, elle incarne des valeurs conservatrices et autoritaires dans son organisation politique, sa culture et ses mœurs. À l'opposé, une contrée, chère au cœur de Pirenne, bénéficie d'un traitement fort différent et intervient, d'un côté, comme un miroir inversé de l'Allemagne et, de l'autre, comme un miroir condensé de l'Europe (occidentale).

La Belgique, miroir inversé de l'Allemagne et miroir condensé de l'Europe

Comment Pirenne présente-t-il la place de la Belgique dans le contexte européen ? Au fond de la Thuringe, dans la petite ville de Creuzburg,

où il remplit chaque jours plusieurs pages de ces cahiers qui formeront l'*Histoire de l'Europe*, luttant contre la solitude et le désarroi, divers passages se rapportent à cet espace d'entre-deux. Tel ce portrait des Pays-Bas au XV^e siècle, qui en offre un aperçu éloquent :

Les Pays-Bas sortaient du morcellement féodal pour s'unir *sous une même dynastie en un seul État*, commun ancêtre de la Belgique et de la Hollande moderne. Un sol *fertile*, une situation géographique *incomparable* au bord de la mer du Nord, des fleuves *profonds*, des ports *excellents*, une population *laborieuse* et plus dense qu'en aucune autre partie de l'Europe au nord des Alpes, des villes *florissantes, célèbres* dans le monde entier par leur draperie ou par leur commerce, dont l'une, Bruges, était depuis trois siècles *le grand port international de l'Occident* et dont une autre, Anvers, préluait à une *prospérité plus étonnante* encore, la navigation *entreprenante* de la Hollande et de la Zélande qui commençait dès lors à se substituer à celle de la Hanse en décadence, enfin dans les régions agricoles de la Wallonie, un peuple *robuste et guerrier*, tout cela semblait s'être réuni par miracle *pour faire du jeune État une «terre de promission»* et assurer à ses souverains le prestige extraordinaire qui a entouré Philippe le Bon et son fils Charles le Téméraire. HE, p. 472 ; je souligne)

Si l'on s'en tient au seul niveau discursif, on voit que Pirenne ne confère à cet espace politique et économique que des caractères positifs, comme l'atteste l'emploi exclusif d'adjectifs laudatifs : *excellents, incomparable, etc.*

¹⁸⁰ Voir *supra*.

¹⁸¹ Les occurrences sont nombreuses dans l'*Histoire de l'Europe*. Ainsi le découpage territorial, réalisé par le Traité de Verdun, selon des intérêts économiques et dynastiques et non de « races » (HE, p. 76 et 87). Ainsi la description de Frédéric II, « pur Sicilien » malgré ses cheveux blonds, attestant que « la race n'exerce aucune action sur les tendances morales et la tournure d'esprit » (HE, p. 236).

¹⁸² Les parangons sont la France et l'Angleterre. L'Italie qui, de ce point de vue, accuse également un « retard » n'est jamais envisagée par Pirenne sous cet angle. Pirenne ne lui accorde que peu d'attention sur le plan politique, l'histoire des États et Républiques étant à peine esquissée. C'est sur le plan économique au Moyen Âge (HE, p. 166sq) et culturel à la Renaissance (HE, p. 423sq.) que l'Italie l'intéresse, car c'est de là que partent la naissance du crédit et la redécouverte de l'Antiquité. Voir *supra* pour la mise en évidence du lien entre l'Italie et les Pays-Bas.

¹⁸³ Ceci est encore un trait fondamental de la pensée pirenienne: la constitution politique prend appui sur la constitution sociale, autrement dit elle doit s'accorder à l'organisation sociale de la société. Cette idée est exprimée tout au long de l'*Histoire de l'Europe* (HE p. 91-92, p. 331, p. 485). Voir aussi *supra*.

La description de la Belgique en Europe présente trois constantes, que l'on trouvait déjà en partie dans de précédents articles et discours¹⁸⁴ et, bien entendu, dans l'*Histoire de Belgique*¹⁸⁵.

Étant donné sa situation géographique de frontière, la Belgique est tout d'abord la pomme de discorde entre les grands États :

Entre ces deux États distincts qui viennent de sortir de l'unité carolingienne, France et Allemagne, il n'y a aucun motif d'hostilité nécessaire et interne. (...) Et pourtant entre eux s'éleva cette *question belge* que l'on pourrait appeler la *question d'Occident* et qui depuis lors, périodiquement, sous des formes diverses, se retrouvera dans tout le cours de la politique européenne. Elle apparaît alors comme une question lotharingienne¹⁸⁶.

Ensuite, la Belgique est présentée comme disposant très tôt de caractères propres qui formeront l'assise de son indépendance

politique. D'un côté, elle s'affranchit tant de l'Empire germanique que du royaume de France : grâce à la force de son aristocratie locale et à celle de ses villes, elle s'affirme rapidement comme une entité « de fait » autonome¹⁸⁷. Cette interprétation d'inspiration téléologique, consistant en une projection dans le Moyen âge d'une unité sociale constituée, est la pierre d'angle de l'*Histoire de Belgique*¹⁸⁸. De l'autre côté, et ceci peut être interprété comme un trait nouveau par rapport aux écrits précédents où la Belgique apparaissait comme une synthèse culturelle équilibrée de romanité et de germanité¹⁸⁹, l'*Histoire de l'Europe* la présente comme ayant toujours été davantage attirée vers l'Ouest que vers l'Est, et cela dès le IX^e siècle¹⁹⁰, notamment en raison de la dissolution du pouvoir royal en Allemagne¹⁹¹. Cette orientation, qui vaut pour toute la période du Moyen âge, s'explique, selon Pirenne, par la supériorité de la civilisation française et l'attraction qu'elle exerce sur ses voisins¹⁹².

¹⁸⁴ Par exemple, *Le caractère de la civilisation des Pays-Bas* (1891) (dans *Fonds Henri Pirenne, Conférences 1885-1905*) ; *La nation belge*. Bruxelles, E. Guyot, 1899 ; *Une nation artificielle*, Almanach des étudiants libéraux de l'université de Gand, Gand, 1913.

¹⁸⁵ Voir *Histoire de Belgique*, tomes I-IV (1900-1911).

¹⁸⁶ HE, p. 91. Je souligne. Ce thème est récurrent dans l'*Histoire de l'Europe*. Ainsi au XV^e siècle : « [...] la naissance de l'État bourguignon ouvre cette question des Pays-Bas qui, jusqu'au XIX^e siècle qui l'a enfin résolue, devait faire surgir tant de crises européennes et servir pour ainsi dire de manomètre dans les relations internationales des grandes puissances » (HE, p. 348).

¹⁸⁷ « Cette ancienne Lotharingie aujourd'hui découpée en principautés florissantes qui, depuis le grand interrègne, jouissaient d'une indépendance complète sous la suzeraineté nominale de l'Empire » (HE, p. 330).

¹⁸⁸ En effet, dans la *Préface* du tome I, Pirenne indique que l'unité n'est ni ethnographique (« communauté de race comme en Allemagne »), ni politique (« action centralisatrice d'une monarchie héréditaire comme en Angleterre ou en France »), mais socio-culturelle : elle consiste en l'« unité de la vie sociale » (p. VIII).

¹⁸⁹ Ainsi dans l'*Histoire de Belgique* : « [...] notre culture nationale est une sorte de syncrétisme où l'on retrouve, mêlés l'un à l'autre et modifiés l'un par l'autre, les génies des deux races » (t. I., p. IX). Ainsi encore dans *La nation belge* (Bruxelles, Lamertin, 3^e éd., 1900) lorsque Pirenne parle d'un « peuple de milieu, [...], pénétré d'influences françaises et d'influences allemandes », d'une « population double, mi-germanique, mi-romane » (p. 3) et qu'il présente la « civilisation commune » comme « fusion de romanisme et de germanisme » (p. 6). Il est à noter que Pirenne, qui recourt souvent au terme de race avant la guerre 14-18, ne l'entend pas au sens fort du terme — la race comme facteur explicatif de l'évolution historique —, mais l'emploie pour indiquer la différence entre les deux groupes linguistiques qui composent la Belgique.

¹⁹⁰ « La Lotharingie est devenue un duché d'Allemagne *malgré elle*, parce que l'Allemagne était plus forte que la France » (HE, p. 92. Je souligne).

¹⁹¹ Pirenne décrit la place de la Belgique dans l'Europe du XIII^e siècle de la façon suivante : « Les villes nées dans les bassins de la Meuse et de l'Escaut se tournaient *naturellement vers les régions de l'ouest*, attirées par les deux grands foyers économiques qu'étaient, d'une part, les foires de Champagne, de l'autre les ports de Flandre. Sous leur influence, les populations de langue romane, de la Lorraine, du Luxembourg, du pays de Liège, du Hainaut, aussi bien que les populations germaniques de la Hollande et du Brabant, *se détachaient insensiblement de l'Allemagne* qui, de plus en plus morcelée, ne faisait rien et ne pouvait rien faire pour les retenir. Le lien féodal qui rattachait les princes de la frontière à l'Empire allait se relâchant toujours davantage » (HE, p. 245. Je souligne).

¹⁹² Pirenne en donne pour preuve l'utilisation de la langue française par la bourgeoisie flamande : « Les patriciens des grandes villes flamandes du XII^e siècle sont plus qu'à moitié français ; ils le sont au point de se servir du

Enfin, à côté de l'ascendance culturelle de la France, Pirenne met en évidence le caractère propre de la civilisation qui s'est constituée dans les Pays-Bas. Il rattache son état d'avancement à son ouverture aux influences positives des autres pays et à son caractère profondément pacifique, autrement dit « non-racial »¹⁹³.

Institutions libérales, commerce florissant et économie développée, niveau de culture avancé et coexistence pacifique de deux populations différentes font des XVII Provinces des Pays-Bas une « Europe en miniature ». Ce motif pirenne se révèle réducteur au sens où il ramène la définition de la civilisation européenne à celle des Pays-Bas (voire seulement de la Belgique) et où il la prend comme mesure pour interpréter l'évolution des autres pays. Telle l'Allemagne, dont Pirenne a donné un portrait si peu flatteur en la situant continuellement en retrait par rapport à l'Europe occidentale.

Pour conclure, l'analyse thématique et discursive a permis de saisir comment la subjectivité de Pirenne s'infiltrait dans sa narration des faits et dans sa présentation des tendances historiques, grossissant à outrance le caractère négatif des circonstances expliquant le retard de l'Allemagne et dressant, comme dans un jeu de miroir, un portrait en tout point positif des anciens Pays-Bas, autrement dit de la Belgique selon le schéma de pensée qui caractérise Pirenne : rester au plus près du cadre de l'État-nation belge.

Reprenant le fil de l'approche génétique, il appert que l'*Histoire de l'Europe*, rédigée entre 1916 et 1918, se lit comme le creuset de toutes les thèses de l'auteur, qu'elles aient été développées auparavant — telles la renaissance

des villes et l'idée de constitution sociale au cœur du politique — ou qu'elles soient en cours de développement — telle sa conception de la nation, d'une vision « romantique » vers une vision universaliste — ou bien encore seulement en gestation — tel le passage du monde antique au monde médiéval.

À cet égard, il est important d'encore souligner la modification apportée dans l'*Histoire de l'Europe* à la conception de la nation. Que l'on se souvienne, le national apparaît en filigrane de toute lutte politique ou découpage territorial, qu'il s'agisse de déterminer si le comportement de tel roi est davantage dynastique ou national, si la population éprouve des sentiments nationaux envers ses gouvernants et de quelle nature ils se révèlent : civique ou « racique » (HE, p. 275 et 346). En distinguant deux Europe, l'occidentale et l'orientale, Pirenne initie une différenciation entre deux types de nation, civique d'un côté et ethnique de l'autre, qu'il définira avec précision dans son discours *Ce que nous devons désapprendre de l'Allemagne* (1921)¹⁹⁴.

L'occupation de la Belgique par les Allemands et l'expérience vécue par Pirenne durant ces deux années et demi de captivité sont assurément une des raisons permettant d'expliquer ce changement. Sorti de son cabinet de travail¹⁹⁵ et confronté à la vie sous l'occupation, d'abord en Belgique luttant contre les mesures du gouvernement Von Bissing exigeant la réouverture de l'université de Gand, ensuite dans les camps de prisonniers et enfin dans son isolement au sein de la population allemande à Creuzburg, il a été amené à réfléchir sur les liens pouvant exister entre l'éducation et

français comme langue administrative et langue d'affaires. Le caractère bilingue que la Belgique flamande a conservé jusqu'à nos jours date de cette époque » (HE, p. 270).

¹⁹³ « Nominale vassaux de l'Empire, ils en étaient en fait depuis le grand interrègne complètement indépendants et tout à fait indifférents à ses querelles. De même que tout le mouvement économique de leurs territoires s'orientait vers les côtes flamandes, de même toute leur politique était occidentale. Tournant le dos à l'Empire, c'est entre Paris et Londres que, suivant le jeu de leurs intérêts, balançaient leurs sympathies. La civilisation avancée de ces pays, la diffusion générale des mœurs françaises, la parenté des institutions que des besoins économiques analogues et la prépondérance générale des bourgeoisies avaient répandue dans les diverses principautés, leur avaient épargné, malgré la différence de population entre lesquelles ils se partageaient, Wallons au Sud et Flamands au Nord, les luttes de races qui, à l'Orient de l'Europe, mettaient aux prises avec toute la brutalité de l'instinct, les Slaves et les Allemands » (HE, p. 342-343. Je souligne).

¹⁹⁴ Gand, Vanderpoorten, 1922, 19p.

¹⁹⁵ Voir LYON, *Henri Pirenne* (op. cit.), où l'auteur montre que la vie de Pirenne à Gand, entre son cabinet de travail, ses cours et les rencontres avec ses collègues au café, était entièrement consacrée à la science historique. Voir encore l'introduction aux *Réflexions d'un solitaire*, où il présente Pirenne comme un historien éloigné des réalités mondaines (op. cit., p. 297).



la politique, les individus et le pouvoir ¹⁹⁶. Il en a tiré des conclusions décisives non seulement dans sa manière de concevoir la nation, mais aussi dans son attitude vis-à-vis de l'Allemagne, pays avec lequel ses relations scientifiques ne retrouvèrent plus la régularité ni la profondeur qu'elles avaient avant la guerre ¹⁹⁷.

¹⁹⁶ En attestent les *Réflexions d'un solitaire* (*op. cit.*) de même que ses *Souvenirs de captivité* (*op. cit.*).

¹⁹⁷ L'étude de l'ensemble de la correspondance de Pirenne conservée dans le *Fonds Henri Pirenne* l'atteste: autant les lettres avec les historiens allemands sont nombreuses avant 14-18, autant leur rareté frappe pour les années postérieures à la guerre et jusqu'à la mort de Pirenne en 1935. Deux exemples peuvent encore être donnés : lors de la première séance de la classe des lettres de l'Académie Royale de Belgique le 6 janvier 1919, Pirenne proposa de rayer de la liste des associés étrangers les noms de Lamprecht, Liszt et Willamowitz; en 1923, il refusa catégoriquement la participation des historiens allemands au Congrès des sciences historiques à Bruxelles.

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

Pour les œuvres soumises aux droits d'auteur, les A&B ont pris le soin de conclure un accord avec leurs auteurs ou ayant droits afin de permettre leur numérisation, le cas échéant, leur mise à disposition en ligne et leur utilisation dans les conditions régies par les règles d'utilisation précisées dans le présent texte. Ces conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication du document numérisé sont précisées sur la dernière page du document protégé.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre de l'œuvre, le titre de la revue ou de l'ouvrage dont l'œuvre est extraite, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.
Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, titre de la revue ou de l'ouvrage dont l'œuvre est extraite, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.